

Ref. C1100

S'exprimer et communiquer par écrit en institutions médico-sociales

OBJECTIFS

- ▶ Développer une meilleure conceptualisation des écrits professionnels en établissement médico-social afin de mieux en appréhender la production.
- ▶ Perfectionner son écriture professionnelle dans un souci de qualité de service.
- ▶ Intégrer le contexte de la loi 2002-2 dans sa pratique de l'écriture.

PROGRAMME

- ▶ Place de l'écrit dans les pratiques professionnelles en EMS
 - notion d'engagement et de responsabilités des professionnels
 - cadre légal des écrits professionnels (loi 2002-2, loi Kouchner)
 - l'écrit : outil de travail au sein des équipes et avec les partenaires
 - cadre institutionnel, concepts, culture de métier, écriture professionnelle
 - vocabulaire professionnel : importance de la précision des mots
 - adaptation de l'écriture selon les contextes...
- ▶ Outils méthodologiques pour améliorer ses compétences rédactionnelles
 - identification de l'objectif de l'écrit pour en assurer la pertinence
 - choix des types d'écrits selon les communications (internes/externes) dans le respect des droits de l'utilisateur
 - structuration du recueil d'informations
 - préparation, conception, structuration, rédaction... être lu et compris : apports méthodologiques
- ▶ La relation avec l'écrit
 - la place de l'utilisateur : les écrits au service d'un accompagnement individualisé
 - dossier des usagers : accès aux informations et confidentialité
 - projet personnalisé : organiser, écrire et synthétiser le recueil des données
 - observer et écrire : adapter sa posture professionnelle (objectivité et prise de distance)
- ▶ Mises en situation : travail d'analyse et de rédaction d'écrits professionnels



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tous personnels

Animation : Conseil en communication


Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 03/04/2023 au 07/04/2023	1220 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



